

Avant propos : les entraîneurs et les dirigeants du club sont tous des bénévoles et diplômés FFA.

Pour une bonne entente au sein du club, pour le respect de tous voici quelques règles pleines de bon sens.

L'ENTRAÎNEMENT :

- Etre à l'heure aux horaires d'entraînement, en tenue avec un sac comprenant une bouteille d'eau, une casquette et un vêtement de pluie selon les caprices de la météo.
- S'assurer de la présence de l'entraîneur
- Prévenir l'entraîneur en cas d'absence prolongée ou de problème (cf. tableau des contacts)
- Respecter les infrastructures, les locaux et le matériel. L'utilisation du matériel du club est soumise à autorisation de l'entraîneur.
- Attention, le club n'est responsable des enfants que pendant les horaires d'entraînement indiqués. Parents, il est donc capital d'informer l'entraîneur si vous avez du retard pour venir récupérer votre enfant à la fin de l'entraînement.

LES COMPÉTITIONS :

- Confirmer impérativement l'inscription aux compétitions et le choix des épreuves auprès de l'entraîneur le mercredi précédent la date de compétition au plus tard. Tout changement de dernière minute (inscription imprévue ou absence d'un athlète) entraîne des pénalités financières pour le club.
- Etre à l'heure au rendez-vous donné (15 minutes avant l'horaire de départ prévu) avec un sac muni d'une bouteille d'eau, d'une casquette, d'un vêtement de pluie, d'une tenue de rechange, de 4 épingles à nourrice, du maillot du club, de chaussures de course ou de cross avec pointes adéquates et la licence.
- En cas d'absence imprévue le jour de la compétition, prévenir l'entraîneur dès que possible pour permettre d'ajuster au mieux les équipes et l'organisation du covoiturage.
- Dans la mesure de leurs possibilités, les parents peuvent accompagner leur(s) enfant(s) aux compétitions se déroulant à l'extérieur et participer en tant qu'aide-juge.
- Respecter les juges arbitres de compétition : sans juge pas de compétition ; il est donc essentiel de permettre à ces bénévoles de réaliser leur tâche dans une ambiance sereine. Seul l'entraîneur pourra porter réclamation.
- Les parents s'engagent à venir récupérer à l'heure leur enfant au retour de compétition. Le club signalera tout retard aux parents au retour de compétition.

VIE DE CLUB :

- L'assemblée générale du club a lieu en début d'année civile. Elle permet de faire le bilan de la saison passée puis de proposer et discuter de l'organisation, des stratégies de la saison à venir. Tous les licenciés et leurs parents sont invités à y prendre part.
- Durant l'année, le club organise plusieurs compétitions à Lavaur : tous les licenciés et leurs parents seront sollicités pour leur aide.

Le bureau directeur du Club

L'inscription à Lavaur Athlétisme vaut acceptation de cette charte.